



● Agence Togolaise de Presse



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

30 avril 2026

TOGO-KIRGHIZISTAN :

DES RETOMBÉES CONCRETES POUR UNE COOPERATION RENFORCEE ET DIVERSIFIEE



Les deux présidents, Faure Gnassingbé, à droite

huit domaines à savoir : la diplomatie, l'économie numérique, la culture, les investissements, l'éducation, la santé, l'économie et l'agriculture. Ces instruments juridiques témoignent de la volonté commune des deux nations d'inscrire leur partenariat dans une dynamique durable, structurée et mutuellement bénéfique.

Renforcement des relations diplomatiques

Dans le domaine diplomatique, un accord d'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels et de service a été conclu. Cette mesure vise à simplifier les déplacements des responsables officiels, à fluidifier les échanges institutionnels et à renforcer les relations d'amitié entre Lomé et Bichkek.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE -----	3-7
NOUVELLES DES PREFECTURES -----	7-15
NOUVELLE DE L'ETRANGER -----	15-16

Accélération de la transformation numérique

S'agissant de l'économie numérique, le Kirghizistan et le Togo ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente sur le développement des technologies de l'information et de la communication. Il prévoit notamment la transformation numérique des administrations, le renforcement de l'e-gouvernement et de la cybersécurité ainsi que le déploiement d'infrastructures technologiques modernes, y compris la 5G.

Promotion de la culture et des industries créatives

Dans le secteur de la culture, les deux parties ont signé un accord de coopération visant à promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel, à encourager les échanges artistiques et à soutenir les industries culturelles, notamment dans les domaines des arts visuels, de la musique, du théâtre et de l'audiovisuel.

Dynamisation des investissements et du commerce

Des instruments ont été convenus pour stimuler les investissements entre les deux pays. Deux protocoles d'accord ont été signés à cet effet. Le premier prévoit la création d'un environnement économique plus attractif, tandis que le second est consacré à la promotion et à la protection réciproque des investissements.

Cet accord offre une opportunité concrète aux jeunes entrepreneurs togolais. Il facilite l'accès aux marchés d'Asie centrale, favorise la valorisation des ressources locales et ouvre de réelles perspectives de croissance et d'insertion socioprofessionnelle pour la jeunesse.

Education : un levier de souveraineté nationale

Dans le domaine de l'éducation, un mémorandum d'entente relatif à l'enseignement supérieur a été signé. Il vise à développer les échanges académiques, à promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants, à favoriser la reconnaissance des diplômes et à renforcer les capacités du personnel éducatif.

L'enseignement supérieur devient ainsi un levier de souveraineté pour le Togo. A travers les partenariats, la mobilité académique et la recherche conjointe, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé entend élargir les opportunités des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs au-delà des circuits traditionnels.

Santé, un pilier de la diplomatie togolaise

La santé constitue un axe majeur de ce nouveau partenariat entre le Togo et le Kirghizistan. A cet effet, les deux pays ont signé un mémorandum d'entente visant à intensifier leur coopération dans les domaines de la santé publique, de l'épidémiologie et dans la prévention des maladies non-transmissibles (MNT). Cet accord favorisera également le partage de savoir-faire, la mise en œuvre de campagnes de vaccination et le renforcement des compétences du personnel médical.

A travers cet accord, la santé s'impose ainsi comme un des axes clés de la diplomatie togolaise. Le partenariat sanitaire entre le Togo et le Kirghizistan dépasse les traitements médicaux pour intégrer la prévention et la recherche dans les systèmes de santé. Il traduit une conviction : la puissance d'une nation se mesure aussi à sa capacité à protéger et soigner ses citoyens.

Agriculture : vers la sécurité alimentaire

Le dernier accord conclu lors de cette visite historique du Président du Conseil, vise à renforcer les échanges dans le secteur agricole, en particulier dans les domaines végétal, animal et halieutique. Cet accord prévoit le partage d'expertise, le développement des politiques agricoles adaptées et la promotion des projets conjoints.

Les présidents Faure Essozimna Gnassingbé et Sadyr Japarov se sont félicités de la signature de ces accords de coopération. Ils ont réitéré leur volonté commune de concrétiser les engagements pris dans l'intérêt supérieur des peuples togolais et kirghize.

Chaque accord signé s'appuie sur des mécanismes concrets de mise en œuvre, des groupes de travail clairement mandatés et des échéances précises. Il ne s'agit pas

d'une diplomatie d'apparat, mais d'une véritable ingénierie diplomatique mise au service du développement.

A Bichkek, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé ne s'est pas contenté d'une visite officielle; il a construit dans cette ville kirghize des opportunités durables pour les Togolais. Dans un monde structuré en blocs d'influence, le Togo fait le choix d'une souveraineté active, multipliant les partenariats avec l'Union européenne, la Chine, les États-Unis, les pays du Golfe et désormais l'Eurasie.

La rencontre entre le Président du Conseil de la République Togolaise et le président de la République kirghize ne relève ni d'un simple exercice de communication ni d'un effet d'annonce. Elle marque la continuité d'une doctrine cohérente, patiemment construite, qui positionne le Togo comme un acteur libre dans ses orientations diplomatiques.

La visite de Faure Essozimna Gnassingbé au Kirghizistan n'est donc pas un déplacement périphérique. Elle tient à la profondeur opérationnelle des accords et installe le Togo dans une nouvelle diagonale stratégique entre l'Afrique de l'ouest et l'Asie centrale. presidenceduconseil.gouv.tg



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.



ECHOS DE LA CAPITALE

34^{ÈME} ASSEMBLEE GENERALE ET 136^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DE L'OMI : **L'UMATO ET UNEMATR RESTITUENT LES TRAVAUX**

Lomé, 30 avr. (ATOP) – L'Union des marins togolais (UMATO) et l'Union nationale des embarcations et avitailleurs du Togo et de la sous-région (UNEMATR) ont restitué les résolutions des travaux de la 34^{ème} assemblée générale et la 136^{ème} session du conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI), le mercredi 29 avril à Lomé.

Les deux organisations ont rencontré leurs bases pour leur faire part des grandes décisions issues de ces deux assises mondiales. Selon le secrétaire général de l'UMATO, Paulin Beguedou, les participants aux travaux de la 34^{ème} assemblée générale et la 136^{ème} session du conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI) qui ont eu lieu à Londres du 24 au 05 décembre 2025, ont examiné et adopté des rapports de différents comités tels que les comités, de la sécurité maritime, juridique, coopération technique de protection du milieu marin et de facilitation.

La question de gouvernance de l'OMI a été aussi abordée et des conventions ont été adoptées. L'organisation onusienne a élaboré au cours de ces sessions un plan stratégique décliné en huit orientations sur la période 2024-2029. Ce plan veut notamment, assurer l'application des instruments de l'organisation ; intégrer les



Participants

techniques nouvelles émergentes et avancées dans le cadre réglementaire ; répondre au changement climatique ; réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des transports maritimes internationaux ; continuer à participer à la gouvernance des océans et renforcer à l'échelle mondiale la facilitation du commerce.



L'assistance



Le Capitaine Beguedou (micro) lors de son intervention

Se référant à l'orientation stratégique (OS6) qui traite de la question de l'élément humain, et la convention relative à la protection de l'environnement marin, les membres des deux associations sont revenus sur les conditions de travail des marins togolais. « Nous remercions le ministre de l'Economie maritime pour ses efforts pour l'adoption, en janvier 2024 de la convention collective interprofessionnelle des marins. Cependant les armateurs peinent à la mettre en œuvre », a martelé le secrétaire général avant de plaider pour la prise en compte des dispositions relatives à la sécurité sociale des marins.

En réponse aux préoccupations des marins, le président de l'association des armateurs togolais, Adanhou Ayaovi François a déclaré qu'en collaboration avec la direction des affaires maritimes, les responsables de l'association travaillent pour la mise en œuvre de cette convention. « Le 1^{er} mai prochain, nous envisageons d'échanger avec l'ensemble des marins pour s'accorder sur un texte d'application de cette convention qui va améliorer leurs conditions de travail et de vie », a-t-il dit.

ATOP/ HKM/MG

LE 1^{ER} MAI DECLARE FERIE SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE

Lomé, 30 avr. (ATOP) – Le Ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social a annoncé dans un communiqué que la journée du vendredi 1^{er} mai sera fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la célébration de la fête internationale du Travail. La mesure vise à permettre aux travailleurs de commémorer cette journée dédiée à la reconnaissance de leurs droits.

Chaque année, la fête du Travail est célébrée au Togo comme dans de nombreux pays à travers le monde. Elle constitue un moment de mobilisation des travailleurs, mais aussi de réflexion sur les conditions de travail et les avancées sociales.

ATOP/MD/Source communiqué



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

LA CNDH INSTALLE SA CELLULE « BUDGET VERT » POUR UNE GESTION PUBLIQUE DURABLE

Lomé, 30 avr. (ATOP) – La Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) a installé sa cellule « Budget vert » et renforcé les capacités des membres le jeudi 30 avril à Lomé, lors d'un atelier.

Cette rencontre marque une étape décisive dans l'alignement de l'institution sur les orientations nationales en matière de protection de l'environnement. Placée sous le signe de l'intégration des enjeux climatiques dans les politiques publiques, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration togolaise, soutenue par le ministère de l'Économie et des Finances. Elle est exécutée à travers le Programme de modernisation, de l'administration et de développement du secteur public (PMADS), avec l'appui financier de la Banque mondiale.

L'objectif est de renforcer l'intégration des considérations environnementales et climatiques dans la planification et la gestion budgétaire de l'institution. Cet atelier poursuit deux objectifs majeurs, notamment, officialiser l'existence de cette cellule stratégique et renforcer les compétences techniques des agents chargés d'identifier et de valoriser les dépenses publiques favorables à la protection du climat.

La rencontre permettra aussi de doter la CNDH d'un mécanisme interne capable d'identifier, de classer et de suivre les dépenses publiques qui contribuent à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques. En installant cette cellule, la Commission entend renforcer la cohérence de ses actions avec les Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 3 (santé et bien-être) et l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques).



Membres de la cellule



L'assistance



Me Sanvee lors de son allocution

La cellule installée est composée de quatre personnes. Elle est présidée par le Commissaire Kolani Nakodjoa, assisté du point focal, Mme Baza Dan-Ladi et deux membres, M. Flindjo Kimogso et M. Bimizi Tètouwalla. Les participants ont planché sur plusieurs thématiques. Il s'agit essentiellement de maîtriser les outils et la méthodologie d'intégration des considérations environnementales dans la programmation budgétaire de l'institution. Ils ont aussi suivi deux communications, notamment, le « Concept et enjeux du budget vert dans la gestion des finances publiques » et la « Méthodologie d'intégration des considérations environnementales dans la programmation budgétaire et le rôle de la cellule budget vert ».

Le président de la CNDH, Me Kwao Ohini Sanvee a souligné que cette initiative s'inscrit dans la dynamique nationale visant à intégrer les enjeux environnementaux et climatiques dans la gestion des finances publiques. Selon lui, les défis écologiques sont désormais indissociables des droits fondamentaux, tels que le droit à la santé et à un cadre de vie sain. Il a énuméré la mission qui incombe à la cellule, « Le budget vert est l'outil qui va porter la politique environnementale de la Commission. Avant d'élaborer le budget ou d'adopter nos plans de travail, la cellule veillera à ce que chaque activité tienne compte des défis climatiques qui assaillent notre monde, et particulièrement notre pays », a souligné M. Sanvee.

Me. Sanvee a précisé que cette cellule sera l'organe de coordination et de suivi indispensable pour aligner les interventions de la Commission sur le processus national du « Budget vert ». Il a conclu en saluant la présence des représentants d'autres institutions de la République et appelé à une synergie d'actions pour la réussite de cette réforme budgétaire. ATOP/SED/HKM/KYA

SOLIDARITE NATIONALE :

DES VIVRES ET NON VIVRES AUX SINISTRES DE WOEMEGBLE



Remise symbolique par la ministre (à gauche)

plusieurs quartiers de la capitale. Elle vise principalement à apporter un soutien d'urgence aux ménages sinistrés, tout en contribuant au renforcement de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les bénéficiaires ont reçu un lot de vivres et de non-vivres, notamment du riz, du maïs, de l'huile, des sardines, des concentrés de tomates, ainsi que des nattes, des couvertures, du savon, du détergent et des seaux. Ce don contribue à soulager les familles affectées, dont les conditions de vie se sont fortement dégradées après les pluies diluviennes enregistrées ces derniers jours.

Selon les données officielles, plus de 1066 ménages ont été touchés par les inondations dans le Grand Lomé, avec un décès enregistré. Dans plusieurs zones, les eaux pluviales ont envahi les habitations, paralysant les activités génératrices de revenus et aggravant la vulnérabilité des populations.

La ministre, Mme Sankaredja-Sinandja a, fait savoir que le gouvernement continuera de mobiliser les ressources nécessaires pour répondre efficacement à ces situations d'urgence. « L'accompagnement que vous recevez ne saurait compenser l'ensemble des pertes subies. C'est pourquoi il importe désormais d'intégrer dans vos habitudes, comportements et manières d'agir la notion de risques de catastrophes, afin d'en réduire considérablement les efforts. Vous êtes donc appelés à cultiver le sens de responsabilité et de civisme vis-à-vis de l'environnement, des infrastructures socio-collectives de bases et des dispositifs d'assainissement. », a-t-elle lancé à l'endroit des bénéficiaires.

Lomé, 30 avr. (ATOP) - Les populations de Woémégblé (Commune Golfe 5), touchées par les récentes inondations dans le Grand Lomé, ont bénéficié, le jeudi 30 avril, des vivres et non vivres.

L'opération a été conduite par la ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, Moni Sankaredja-Sinandja. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la réponse de l'Etat face aux inondations survenues dans

Le maire de la commune Golfe 5, Kossi Aboka, a salué cette action gouvernementale, soulignant qu'elle vient renforcer les efforts locaux de gestion de crise. Il a également plaidé pour une intensification des actions d'assainissement afin de réduire durablement les risques d'inondation.



Officiels et bénéficiaires



Des vivres et non vivres

Les bénéficiaires, à l'instar de Alia Kpondika et Essohanam Agbam-Tanang, ont exprimé leur gratitude au gouvernement pour cette assistance qui vient atténuer leurs souffrances.

L'opération de distribution s'est déroulée de manière synchronisée dans les treize communes du District autonome du Grand Lomé, traduisant la volonté des autorités d'apporter une réponse coordonnée et équitable à cette crise humanitaire.

Dans le cadre des festivités du 66^e anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale, le gouvernement a lancé, le 23 avril dernier, la phase opérationnelle du projet Réseau d'assainissement par Intercepteurs pour la Non-inondation de nos Espaces (RAINE). Cette étape a été marquée par le baptême du micro-tunnelier « MAWUSE ». Ce projet ambitionne de faire du Grand Lomé une métropole plus résiliente, plus salubre et plus prospère, en phase avec les objectifs de développement durable et de bien-être collectif. ATOP/AO/BA/KYA



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.



+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

L'UNION EUROPEENNE EXPLORATION DES POTENTIALITES DU GRAND KLOTO AUTOUR DE L'ENERGIE

Kpalimé, 30 avr. (ATOP) - Une délégation de l'Union européenne a échangé, le mercredi 29 avril à Kpalimé, avec les autorités locales du Grand Kloto sur les perspectives de développement territorial, notamment sur les projets liés aux énergies renouvelables.

Ces échanges interviennent dans le cadre d'une visite de terrain de la délégation dans la localité. Cette visite s'inscrit dans une dynamique de coopération entre les neuf communes du Grand Kloto et les partenaires de la Team Europe, dans le cadre d'une réflexion sur les investissements à l'échelle intercommunale.

Cette mission a conduit les partenaires européens à la mairie de Kloto 1, au grand marché de Kpalimé, à la ferme agroécologique Yaka Yalé et au barrage de Kpimé.

A la mairie de Kloto 1, le préfet Kokou Assan Bertin, a rappelé les attentes des populations face aux projets de développement envisagés dans la zone. Pour lui, les enjeux agricoles, énergétiques et touristiques demeurent au cœur des priorités locales. Il a notamment insisté sur les efforts en cours pour mobiliser le foncier nécessaire à la mise en œuvre des projets énergétiques. « Nous devons dégager plus de 200 hectares pour les projets agricoles privés et solaires », a indiqué le préfet, soulignant l'engagement des collectivités du grand Kloto à accompagner ces initiatives.



Les participants

Le maire de Kloto 1, Afelete Kossi Atigaku, a replacé cette visite dans une logique de partenariat déjà engagée entre les 9 communes et l'Union européenne. Selon lui, cette démarche vise à territorialiser les projets de développement afin de mieux répondre aux besoins exprimés localement. « Il ne s'agit plus de projets pensés uniquement de l'extérieur, mais d'une co-construction où les collectivités locales participent à l'identification des priorités », a-t-il expliqué.

Après la séance de travail, la délégation s'est rendue au grand marché de Kpalimé pour faire le constat des infrastructures commerciales et évaluer les besoins liés à la production, à la transformation et à la conservation des produits.

Pour les autorités communales, ce site constitue un maillon stratégique du développement économique local. Les discussions ont porté sur les possibilités d'amélioration des équipements grâce à l'énergie solaire, notamment pour renforcer les capacités de transformation et de stockage.

La mission s'est ensuite poursuivie à la ferme agroécologique de Yaka Yalé. Là, les participants ont abordé la question de l'énergie productive, envisagée comme un levier pour soutenir les activités rurales et renforcer les chaînes de valeurs agricoles.

Le barrage de Kpimé, un site stratégique

La délégation a aussi visité le barrage de Kpimé, qui a été identifié comme un site stratégique dans le cadre des projets énergétiques envisagés dans la région. L'Union européenne accompagne actuellement un programme lié à la production d'énergie renouvelable, en collaboration avec le gouvernement togolais.



Visite dans le marché de château



Discussion dans la ferme agroécologique de Yaka-Yalé

Selon Silvia Favret, cheffe d'équipe investissements durables de la délégation de l'Union européenne au Togo, le projet bénéficie déjà d'un financement officiel, mais se trouve encore dans une phase de faisabilité technique. « L'objectif n'est pas uniquement de produire de l'électricité, mais de veiller à ce que les communautés locales bénéficient directement des retombées des infrastructures », a-t-elle indiqué. Mme Favret a précisé que la démarche repose sur une approche participative visant à associer les communes

aux réflexions sur les usages futurs de l'énergie, notamment dans les secteurs du commerce, de l'agriculture et du tourisme.

Les discussions ont également mis en lumière d'autres besoins exprimés par les collectivités, notamment l'accès à l'eau, l'amélioration des services économiques et la valorisation du potentiel touristique de la région.

Cette visite de terrain intervient quelques mois après une première rencontre entre les maires du Grand Kloto et la délégation européenne à Lomé. Elle marque une nouvelle étape dans la construction d'un partenariat destiné à soutenir des projets de développement à long terme. ATOP/ER/AYH/BA

PROJET D'EDUCATION INCLUSIVE :

DES AVANCEES ENREGISTREES DANS LA REGION DES PLATEAUX-OUEST

Kpalimé, 30 avr. (ATOP) - Le bilan du projet « Accès à l'éducation inclusive pour les enfants et les jeunes handicapés au Togo », présenté le mercredi 29 avril à Kpalimé, indique des avancées en matière d'éducation inclusive dans la région des Plateaux-Ouest.

Cette activité marque la phase finale de ce programme lancé en 2022 pour favoriser la scolarisation des enfants en situation de handicap dans la région. Elle a été organisée par la Coalition nationale togolaise pour l'Education pour tous (CNT/EPT), en partenariat avec CBM et avec l'appui financier du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ). Des responsables éducatifs, de collectivités locales, d'enseignants, des partenaires techniques, des associations de personnes handicapées et des leaders communautaires y ont pris part. La séance a permis aux participants d'évaluer les actions menées entre 2023 et 2026, d'identifier les difficultés rencontrées et de réfléchir aux mécanismes de pérennisation des acquis.

64 écoles bénéficiaires, pour 1 100 enfants handicapés

Le projet a pour ambition de rendre l'école plus accessible aux enfants en situation de handicap, en agissant à la fois sur les infrastructures, les pratiques pédagogiques et l'acceptation sociale. Il a été mis en œuvre dans les préfectures de Kloto, Agou et Kpélé. Après quatre années d'exécution, 64 écoles préscolaires et primaires ont été accompagnées. Des enseignants ont été formés sur l'éducation inclusive et l'élaboration de fiches pédagogiques adaptées. Un accompagnement a été fait aux élèves présentant des déficiences visuelles ou auditives. Au total, le projet a ciblé 1 146 enfants handicapés.

Des enseignants itinérants spécialisés ont également été formés et dotés de matériels spécifiques, notamment en braille et en langage des signes, afin d'intervenir dans plusieurs établissements pour soutenir les enseignants classiques et assurer un meilleur suivi des élèves.

Le projet a permis la construction de salles de classe, de rampes d'accès et de latrines inclusives afin de répondre aux besoins d'accessibilité. Des campagnes de sensibilisation ont aussi été menées dans les communautés pour lutter contre les préjugés liés au handicap.

Le directeur régional de l'éducation Plateaux-Ouest, Mollah Kao Alpha, a salué le projet qui, selon lui, a permis à la région de rattraper le retard dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation inclusive. Il a insisté sur l'importance de préserver les acquis au-delà de la durée du financement. « L'enjeu, désormais, est d'assurer une



Les participants

appropriation locale des infrastructures et des dispositifs mis en place, notamment par les communes, les parents et les autorités éducatives, afin que les enfants handicapés continuent de bénéficier d'un environnement scolaire adapté, même après la fin du projet », a dit le directeur.



L'assistance attentive...



...aux propos du DRE

Le président du Conseil d'administration de la CNT/EPT, Kodjo Assogba a fait savoir que « dans certains milieux, l'enfant handicapé reste perçu comme une malédiction ». Il a souligné la nécessité de travailler sur les mentalités pour favoriser son acceptation. ATOP/ER/AYH/BV

SOTOUBOUA/RESPECT DES DROITS DE L'HOMME :

30 CHEFS TRADITIONNELS ET CHARLATANS OUTILLES



Officiels et participants

Sotouboua, 30 avr. (ATOP) – Trente chefs traditionnels et praticiens de la médecine traditionnelle communément appelés « Charlatans », ont été outillés au respect des droits de l'Homme, le mercredi 29 avril à Sotouboua.

Cette initiative de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), antenne régionale de Sokodé est placée sous le thème : « Pratiques traditionnelles et respect des droits de l'Homme ». Elle vise à promouvoir une meilleure prise en compte

des droits de l'Homme dans les pratiques coutumières, notamment dans le règlement des différends communautaires concernant les affaires de sorcellerie.

Les participants ont été éclairés sur les notions fondamentales des droits de l'Homme, les limites des pratiques traditionnelles face aux lois en vigueur ainsi que sur les conséquences des violations des droits humains. Les échanges ont également permis de mettre en lumière certaines pratiques néfastes, telles que les accusations de sorcellerie ou les traitements dégradants qui doivent être bannies au profit d'approches respectueuses de la dignité humaine.

Ces modules ont été développés par le procureur de la République, près le tribunal d'instance à compétence civile et correctionnelle de Sotouboua, Oumorou Abasse. Il a fait comprendre que le juge ne nie pas l'existence de la sorcellerie mais il voudrait que dans le traitement de ce problème, ni le chef, ni le charlatan ne perdent pas de vue le respect des droits de l'Homme. Parfois certains charlatans ou chefs exagèrent dans la manière de traiter le problème, car il arrive que certains violentent ceux qui sont accusés de sorcellerie et les soumettent à des traitements inhumains et dégradants, voire même détruisent leurs

biens, a déclaré M. Oumorou. Il a convié ses interlocuteurs à respecter la dignité humaine et les droits de l'Homme dans le règlement des différends sous peine de sanction.

Le préfet de Sotouboua, Pali Tchabi Passabi a salué cette activité dans un contexte où certaines pratiques traditionnelles suscitent des préoccupations en matière de respect de la dignité humaine. Il a exhorté les chefs et les charlatans à traiter les affaires de la sorcellerie dans la justice, la paix, la cohésion, la tranquillité et surtout dans la promotion du vivre ensemble.

La cheffe d'antenne CNDH Sokodé, Mme Djobo Minté a rappelé la mission de son institution qui est de promouvoir, de protéger et de défendre les droits de l'Homme. Elle a demandé aux acteurs traditionnels d'intégrer les principes des droits humains dans la gestion des conflits, les pratiques de guérison et les rites coutumiers.

Les participants ont reconnu l'importance de concilier traditions et respect des droits de l'Homme dans la régulation sociale et la résolution des conflits au niveau communautaire. Ils se sont engagés à relayer les messages reçus dans leurs différentes localités et à proscrire les pratiques contraires aux droits de l'Homme.

ATOP/BTP/MEK/GMM

DES JEUNES FILLES EN FIN D'APPRENTISSAGE ET DES GROUPEMENTS MARAICHERS D'ASSOLI BENEFICIENT DU MATERIEL



Bafilo, 30 avr. (ATOP) - Vingt-quatre jeunes filles vulnérables en fin d'apprentissage au métier de couture et cinq groupements spécialisés dans le maraichage de la préfecture d'Assoli ont bénéficié, le jeudi 30 avril à Bafilo, de machines à coudre et de motopompes.

Ce matériel offert par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé permettra aux jeunes filles de s'installer et aux groupements d'améliorer leur rendement.

Les kits ont été remis aux bénéficiaires par le préfet d'Assoli, le Lieutenant-colonel Viagbo Messan. Celui-ci a indiqué que le Président du Conseil a fait de la lutte contre la vulnérabilité une priorité absolue. Il a ajouté qu'à travers ces dons de machines à coudre, Faure Gnassingbé apporte un soulagement immédiat aux familles et renforce la résilience des communautés.



Le préfet remettant symboliquement une motopompe



Le préfet remettant une machine à coudre à une bénéficiaire

« En vous remettant ces 24 machines à coudre et ces 5 motopompes, le donateur, vous réitère sa confiance. Il vous encourage à persévérer dans l'effort et à cultiver les valeurs de paix et de cohésion sociale qui sont chères à notre pays », a dit le préfet. Il a invité les bénéficiaires à prendre bien soin du matériel offert et promis qu'un suivi sera fait pour s'assurer de la bonne utilisation.

Mlle Biao Cherifa, bénéficiaire d'une machine à coudre et Mme Tchétché Yawa du groupement de maraichage (Biimô-Issô) ont remercié le donateur pour son geste salvateur. Elles ont promis faire bon usage du don afin d'encourager le donateur à en faire davantage.

Les maires des trois communes, les responsables des forces de défense et de sécurité, les chefs traditionnels, les responsables de la Chambre de métiers, les patrons des ateliers et plusieurs personnalités ont assisté à la cérémonie.

ATOP/SA/BA/KYA

AVE/DOUBLE HOMICIDE :

UN DRAME PLONGE KEVE DANS L'EMOI

Kévé, 30 avr. (ATOP) – Un double homicide a eu lieu dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 avril à Aṅṅve, (commune Avé 1, préfecture de l'Avé), à environ 3 km au sud-ouest de Kévé.

Selon les témoignages recueillis par le correspondant local de l'ATOP, un homme de 47 ans, identifié sous le nom de Ahawo Attitso, originaire de Dzolo-Vodomé, aurait mortellement agressé à l'arme blanche son ex-compagne ainsi que le frère de celle-ci.

Des proches des victimes ont confié que le suspect nourrissait depuis longtemps des soupçons d'« infidélité » à l'égard de son ex-partenaire, Adekpe Yvonne, 46 ans, couturière et mère de quatre enfants. Le couple était séparé depuis un certain temps et la victime vivait désormais auprès de sa famille. Malgré cette séparation, l'homme continuait de surveiller les faits et gestes de la jeune femme, multipliant les interrogations sur sa vie privée et ses fréquentations.

La veille du drame, le frère de la victime, venu d'Agbélouvé, était présent au domicile familial pour des salutations et des remerciements, à la suite des funérailles d'un parent auxquelles sa sœur avait récemment assisté. Le suspect, ayant aperçu cet homme dans l'entourage de son ex-compagne, l'aurait pris à tort pour un prétendu amant.

Des témoins rapportent qu'il s'était déjà rendu à plusieurs reprises dans le voisinage au cours de la journée pour proférer des menaces et exprimer sa colère, avant d'être invité par des riverains à privilégier une résolution familiale du différend.

Selon ces sources, l'homme aurait prémédité son acte. Dans la nuit, il aurait escaladé le mur de la clôture du domicile familial, armé d'une arme blanche. Il aurait alors surpris les deux victimes assises sur la terrasse, en pleine discussion et prenant de l'air en raison d'une coupure d'électricité. Surgissant brusquement, il leur aurait asséné plusieurs coups de couteau.

Le frère de la victime est décédé sur le coup. La dame, une personne en situation de handicap, a succombé à ses blessures lors de son évacuation au CHU Sylvanus Olympio à Lomé.

Alertée, la gendarmerie s'est rendue sur les lieux pour les constatations d'usage. De source sécuritaire, le suspect, actuellement en fuite, est un repris de justice libéré en décembre dernier. Après sa sortie de prison, il aurait tenté de réintégrer le domicile de son ex-compagne, une démarche à laquelle la famille de cette dernière s'était opposée.

Une enquête est en cours pour retrouver le présumé auteur de ce crime.

ATOP/KAT/MD/KYA



LES NATIFS DE DOUFELGOU DANS LA PREFECTURE DE L'EST-MONO CELEBRENT LEUR TRADITION

Elavagnon, 30 avr. (ATOP) - L'Amicale des ressortissants de Doufelgou, dans l'Est-Mono (ARDEM) a célébré en différé, le samedi 26 avril à Elavagnon dans la commune Est-Mono 1 la fête traditionnelle Sintu-Janjaagu.

Cette célébration entend rappeler et faire découvrir aux jeunes originaires de la préfecture de Doufelgou, leur identité culturelle. C'est également une occasion de faire découvrir à la population de l'Est-Mono, le patrimoine culturel Nawda et Lamba à travers l'exhibition des rites du terroir. Elle a été marquée par les prestations des groupes folkloriques venus de toutes les localités de la préfecture.

Le président de l'ARDEM, Commanda Kossi a exprimé sa gratitude au Président du Conseil, Faure Gnassingbé pour son engagement en faveur de la reconnaissance du rôle de la tradition dans la cohésion sociale. Il a invité les natifs de Doufelgou d'être des hommes et femmes fiers, dignes et responsables de l'authenticité de leur culture.

Cet évènement a connu la présence des autorités locales notamment le député Tandjana Bakétou, des maires des trois communes de l'Est-Mono, des conseillers municipaux, des cadres et fils natifs de Doufelgou dans l'Est-Mono et d'autres invités.
ATOP/VA/BA



Danse d'un groupe folklorique

AGOU:

17 APPRENANTES EN COUTURE REÇOIVENT LEUR ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Agou-Gadzepé, 30 avr. (ATOP) – Dix-sept filles apprenantes en couture de Kati et Gadzepé ont reçu leur attestation de fin de formation, le mercredi 29 avril à Agou-Gadzepé.

Ces filles ont été formées gratuitement durant trois ans grâce à l'appui de l'Association pour la promotion de la femme, de l'éducation et du développement à la base (APFED) et ses partenaires. Ces jeunes filles ont été dotées de compétences pratiques pour favoriser leur insertion socio-professionnelle. A travers cette initiative, l'APFED entend inculquer à ces apprenantes le savoir-faire, afin de leur permettre de s'engager dans les activités génératrices de revenus en créant des emplois.

Outre les attestations, ces apprenantes ont reçu des pagnes et autres produits de première nécessité en couture. Des machines à coudre ont été également offertes aux centres qui ont assuré la formation.

Par ailleurs, l'APFED a fait don de vivres et de non vivres aux élèves démunis, personnes âgées et personnes en situation de handicap. Ce don, s'inscrit dans la célébration des 20 ans de ladite association. Il est essentiellement composé de riz, spaghettis, de jouets pour les enfants, des boîtes de tomates et autres gadgets. Ce geste



Les bénéficiaires avec les autorités

visé à apporter un soutien concret et à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés.



Remise symbolique des attestations



M. Minyanu reçoit symboliquement le don de vivres et non vivres

Pour la présidente de l'APFED, Mme Edzodzinam Agbo Paniah a convié les apprenantes à faire preuve de rigueur, de professionnalisme et d'esprit d'initiative. Elle a témoigné sa gratitude aux partenaires et au Président du Conseil, Faure Gnassingbé pour son appui constant et son engagement en faveur du développement à la base.

Le 2^{ème} adjoint au maire de la commune Agou 1, Wuleme Kokou Séwonu et l'inspecteur du préscolaire et primaire, Minyanu Togbé ont exhorté les récipiendaires à se mettre au travail pour leur propre bien et ceux de leurs proches.

Les apprenantes ont exprimé leur gratitude à l'association. Elles ont prié pour la vie des membres et pour que perdurent les différentes initiatives au sein de ladite association. La cérémonie s'est tenue en présence des autorités administratives, chefs de services déconcentrés de l'Etat, des parents et proches des différents bénéficiaires.

ATOP/MET/BV/KYA

LACS :

DES GROUPEMENTS DE PECHEURS DOTES DE MATERIELS DE TRAVAIL

Aného, 30 avr. (ATOP) - Cinquante-huit (58) groupements et coopératives de pêcheurs de la préfecture des Lacs ont bénéficié de kits pour leurs activités le mercredi 29 avril à Aného.



Remise symbolique du don



Vue partielle du don

Les kits, offerts par le projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA Res Ip) sont composés de filets, de flotteurs, de cordes, de plombs, de janots, de ballons, et de bobines. Ils viennent compléter les moteurs hors-bords et les gilets de sauvetage offerts précédemment.

Ce don vise à renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes côtiers face à l'érosion, aux inondations et au changement climatique. Il s'inscrit dans la dynamique du sous-projet social de renforcement de la résilience des communautés de pêcheurs, de mareyeuses et de maraichers de la zone côtière. L'objectif est d'aider les

pêcheurs à améliorer leurs activités et renforcer leur adaptation et résilience face aux aléas auxquels ils sont exposés. Avec ce matériel, les pêcheurs pourront aller en mer dans des conditions de sécurité améliorées, capturer davantage de poissons et générer de meilleurs revenus.

Le secrétaire général du ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, Col Dimizou Koffi Aoufoh a indiqué que ce geste témoigne l'engagement du gouvernement à accompagner les communautés côtières à protéger les activités productives locales et à renforcer la résilience du littoral face aux menaces croissantes de l'érosion côtière et aux changements climatiques. Il a exhorté les bénéficiaires à prendre soin des équipements mis à leur disposition en les utilisant de manière adéquate, collective, responsable et transparente.



Table d'honneur

Le secrétaire général de la préfecture des Lacs, Gouyo Ekouévi et le maire de la commune des Lacs 1, Me Aquéréburu Coffi Alexis ont relevé l'importance stratégique de la pêche dans l'économie locale et la sécurité alimentaire. Ils ont insisté sur la nécessité d'une gestion durable des ressources marines avant d'appeler les pêcheurs à adopter des pratiques responsables afin de préserver l'écosystème marin et de bien protéger la plage.

Le porte-parole des bénéficiaires, D'Almeida Julio a exprimé sa gratitude aux donateurs pour cet appui qui constitue un levier essentiel pour le développement de leurs activités. Il a promis que ces équipements seront utilisés de manière rationnelle, efficace et durable. ATOP/DK/JK



Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

ATOP



Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

BURUNDI : LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTERUS

Bujumbura, (Xinhua) - Le gouvernement burundais a lancé mercredi une campagne de vaccination contre le cancer du col de l'utérus chez les jeunes filles de 9 à 14 ans, ce dernier demeurant une maladie qui emporte de nombreuses femmes au Burundi, ont indiqué les autorités.

Lors de la cérémonie de lancement de cette campagne à Kibimba (centre), Oscar Ntihabose, directeur général en charge de la prévention et de la sécurité sanitaire au ministère de la Santé publique, a indiqué que les statistiques montraient que le cancer du col de l'utérus était très répandu au Burundi, avec 1.457 cas diagnostiqués chaque année et 1.081 décès.

Le cancer du col de l'utérus est la principale cause de décès par le cancer chez les femmes en Afrique, a rappelé Marthe Sylvie Essengue Elouma, directrice des pays prioritaires de Gavi, l'Alliance du vaccin.

"L'introduction du vaccin contre les HPV représente un tournant décisif en faveur de la prévention, plutôt que le traitement, offrant à toute une génération de jeunes filles la perspective d'un avenir plus sain et plus prospère", a-t-elle souligné.

Angeline Ndayishimiye, Première dame du Burundi, a estimé que l'introduction de ce vaccin au Burundi constituait une réponse à ce problème de santé des Burundaises et un investissement indispensable pour la protection des enfants. Elle a, en outre, exprimé sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué à la disponibilité de ce vaccin au Burundi, notamment Gavi, qui a fourni les sérums qui seront utilisés dans le cadre de cette campagne nationale. Xinhua

LA CROISSANCE FRANÇAISE A L'ARRET AU PREMIER TRIMESTRE 2026

Paris, (Xinhua) - L'économie française a stagné au premier trimestre 2026, avec une croissance nulle du produit intérieur brut (PIB), inférieure à la prévision de 0,2% avancée auparavant, selon une première estimation publiée jeudi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Les données montrent que la demande intérieure finale est restée atone au premier trimestre, sans contribution à la croissance économique. La consommation des ménages a reculé de 0,1% sur un trimestre, tandis que la formation brute de capital fixe est passée d'une hausse de 0,3% au trimestre précédent à une baisse de 0,4%.

Le commerce extérieur a fortement pesé sur la croissance, avec une contribution négative de 0,7 point de pourcentage au premier trimestre. Les exportations ont chuté de 3,8% sur un trimestre, tandis que les importations ont diminué de 1,7%.

Les variations de stocks ont constitué le principal soutien à l'activité économique, contribuant à hauteur de 0,8 point de pourcentage à la croissance, principalement grâce aux stocks de produits aéronautiques, après une contribution négative de 0,7 point au trimestre précédent.

L'Insee a également publié jeudi une estimation préliminaire de l'inflation pour avril. Après une hausse annuelle de 1,7% de l'indice des prix à la consommation (IPC) en mars, celle-ci a atteint 2,2% en avril.

Le gouvernement français avait auparavant abaissé sa prévision de croissance pour 2026 à 0,9%. Selon des analyses dans les médias français, pour atteindre cet objectif, le PIB devra progresser de 0,3% lors de chacun des trois prochains trimestres. Dans le contexte économique actuel, cet objectif apparaît difficile à atteindre. Xinhua

